

# L'Épiphanais

Municipalité de Saint-Épiphane

Mon choix  
de vie? Une vie  
de choix!

Municipalité de  
Saint-Épiphane

[www.saint-epiphane.ca](http://www.saint-epiphane.ca)

ÉDITION MARS 2019

## DANS CE NUMÉRO

Mot du maire

Résolutions

Mot du DG

Messages

Publicités

Communiqués

Les page Santé

Bulletins infos sécurité incendie

Les loisirs :

- Retour Semaine de Relâche

- Remerciements Carnaval

- Activités à venir

- Liste des gardiens avertis

- Camp de jour 2019

Bibliothèque municipale

Caisse scolaire - Desjardins

Conseil Santé

Rappel - Règlement de zonage

Dates des séances 2019

Numéros de téléphone

## FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL EN RAISON DE LA FÊTE DE PÂQUES

Le bureau municipal sera fermé le vendredi 19 avril et le lundi 23 avril 2019, en raison du congé du vendredi Saint et de la fête de Pâques.

## COLLECTE DES ENCOMBRANTS

C'est le mardi **4 juin** prochain que le Service Sanitaire A. Deschênes passera à vos portes pour la collecte des gros rebuts (voir au verso du calendrier de collectes pour plus de détails, aussi disponible sur le site Internet de la municipalité).

## NOUVEL HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

À compter du 19 mars 2019 la bibliothèque ouvrira ses portes les mardis, mercredis et samedis, voir les détails à l'intérieur.

## CAMP DE JOUR 2019

Le camp de jour vous sera offert cette année encore, des nouveautés vous seront proposées, plus de détails à l'intérieur.

## TOURNOI DE POKER EN ÉQUIPE

Le dimanche 14 avril 2019 aura lieu un tournoi de poker en équipe de deux au Centre Communautaire Innergex Viger-Denonville de Saint-Épiphane, au 220, rue du Couvent, tous les détails à l'intérieur.

## HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi

9h - 12h / 13 h 30 - 16 h 30

Mardi

9h - 12h / 13 h 30 - 16 h 30

Mercredi

9h - 12h / 13 h 30 - 16 h 30

Jeudi

9h - 12h / 13 h 30 - 16 h 30

Vendredi

9h - 12h

## S'UNIR POUR PROSPÉRER



Chers amis (es), Madame, Monsieur,

C'est toujours un plaisir pour moi d'écrire ce mot du maire qui vous permet de prendre connaissance des nouvelles et des avancements dans notre Municipalité.

### DÉMOLITION DU CENTRE DES LOISIRS SIMONE-SIMARD

Présentement, nous préparons une vente à l'encan qui devrait avoir lieu le samedi 22 juin prochain sur le terrain face au Centre des loisirs Simone-Simard situé au 294, rue Sirois. Un encanteur spécialisé sera sur place, tout ce qui est à l'intérieur du vieux centre sera mis en vente et une liste des principaux objets mis en vente sera préparée sous peu. Les profits de cette vente serviront probablement à un futur projet de parc pour nos jeunes qui serait mis en place sur le terrain du vieux Centre des loisirs après sa démolition prévue fort probablement à l'automne 2019.

### PATINOIRE

L'implantation des nouvelles bandes est une belle réussite dans son ensemble. Malheureusement, nous avons aussi remarqué une baisse de l'achalandage cette année, surtout les mardis et mercredis où il n'y avait personne ou presque. Donc, l'hiver prochain, nous devons sûrement réviser les heures d'ouverture. Le Conseil devra bien étudier cette situation afin de bien préparer le prochain budget.

### VOIRIE MUNICIPALE

Vous savez comme moi que l'hiver a commencé très tôt cette année et qu'elle a été très difficile. Les dépenses du déneigement seront très lourdes à supporter ainsi que les nombreux bris mécaniques très coûteux sur la niveleuse et le camion Freightliner 2010. Ce dernier même s'il est le plus neuf est aussi le plus coûteux à entretenir. Une décision devra d'ailleurs être prise très bientôt sur l'avenir de ce camion. Nous travaillons actuellement sur un devis pour faire l'acquisition d'un nouvel équipement et si aucune décision n'est encore prise pour le moment, elle devrait l'être d'ici le mois de mai. Ce genre de décision est très difficile à prendre et nous devons la prendre avec l'aide de spécialistes. Nous avons aussi un nouvel employé à temps plein au Service de la Voirie qui est entré en poste en début d'année en la personne de Monsieur Christian Lebel. Nous lui souhaitons donc la bienvenue dans notre équipe et bon succès!

### GARAGE MUNICIPAL

Comme je vous l'annonçais en primeur sur le dernier Épiphanois, je suis très fier de vous confirmer l'accord du gouvernement du Québec de nous verser une subvention de 65 % pour la rénovation et l'agrandissement de notre garage municipal qui en a grandement besoin. Avec les années, il a trop été négligé. Grâce à nos démarches, nous serons capable de mettre en marche très bientôt ce projet évalué à plus 1.5 millions. Nous avons un an pour le faire avancer et la possibilité de le reporter une autre année, notre objectif demeure 2020. En attendant, nous recherchons d'autres subventions qui pourraient nous permettre d'amoindrir l'effet sur nos taxes.

## MOT DU MAIRE (SUITE)

Ce projet n'est pas un luxe, mais bel et bien une priorité tant pour la sécurité de nos employés que pour les coûts onéreux d'énergie du bâtiment actuel. Lorsque cette rénovation sera réalisée, l'ensemble des bâtiments municipaux auront été restaurés et nous pourrions par la suite prioriser notre réseau routier qui en a grandement de besoin lui aussi.

### 150E ANNIVERSAIRE DE LA MUNICIPALITÉ

Un comité est en place pour préparer les festivités entourant le 150e anniversaire de notre Municipalité pour 2020. Une présentation du projet sera faite au Conseil municipal pour acceptation dans les prochains mois. Si les élus acceptent les propositions du comité, le budget municipal 2020 sera préparé en fonction de ces activités. En ce moment même, le comité du 150e travaille fort pour faire de cette fête un franc succès. Donc, à suivre.

### BIBLIOTHÈQUE

Vu la démission de Madame Jacqueline Jalbert à titre de bénévole et responsable de la Bibliothèque de Saint-Épiphanie, je voudrais lui transmettre en mon nom personnel et à titre de maire, au nom de tous les membres du Conseil municipal, de la Direction générale, des employés et bien évidemment des citoyens, mes plus sincères remerciements pour ces nombreuses années de dévouement pour notre bibliothèque. Sachez qu'elles ont été très appréciées! Encore une fois un gros MERCI pour votre dévouement.

### DIRECTION GÉNÉRALE

Déjà 6 mois que Monsieur Stéphane Chagnon est à la direction de la Municipalité de Saint-Épiphanie. Sa probation prenait fin au début du mois de mars et donc, depuis le 4 mars, notre directeur général secrétaire-trésorier est devenu permanent à son poste. Une très belle relation existe donc avec moi-même, tout le Conseil municipal et l'ensemble des employés municipaux. Alors, félicitations pour son excellent travail, je lui souhaite beaucoup de succès et longue vie à la barre de notre Municipalité.

Je termine en vous souhaitant une belle saison printanière et au plaisir de vous rencontrer.

Merci!

*Renald Côté*  
*Maire de Saint-Épiphanie*

## EN DIRECT DE VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



### Résolution 19.01.007

#### **DEMANDE D'AUTORISATION – Isolation de l'entretoit de la Salle Desjardins (chalet des patineurs)**

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil municipal est en charge de la bonne administration des infrastructures de la communauté Épiphanoise;

**CONSIDÉRANT QUE** les employés ont fait part à la Direction générale d'un besoin d'isolation dans l'entretoit de la Salle Desjardins (anciennement le Chalet des patineurs), et ce, afin de faire baisser les coûts d'énergie reliés à cette salle;

**CONSIDÉRANT QU'**après des recherches sur de possibles adjudicataires, le choix de la Municipalité s'est posé sur l'entreprise Isolation MJ qui a déposé une soumission au montant de mille neuf cent vingt dollars (1 920,00 \$) plus les taxes applicables;

**CONSIDÉRANT QUE** la documentation nécessaire à la prise de décision du Conseil municipal est présentée avec la pièce jointe en annexe de ce procès-verbal et portant la codification CM-19-01-009 et;

**CONSIDÉRANT QUE** cette dépense n'avait pas été budgétée en 2018, les fonds nécessaires ont été identifiés dans le compte grand-livre numéro : 02-13020-412.

**EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Abel Thériault et unanimement résolu par les membres présents du Conseil municipal d'autoriser la Direction générale à octroyer un contrat pour l'isolation de l'entretoit de la Salle Desjardins à l'entreprise Isolation MJ pour le montant soumissionné. Il est également convenu par cette résolution d'autoriser un transfert budgétaire pour financer cet ouvrage du compte grand-livre numéro 02-13020-412 vers le compte grand-livre numéro 02-70130-522.

### Résolution 19.01.014

#### **DEMANDE D'AUTORISATION – Achat d'un nouveau réservoir de diesel et d'essence pour le garage municipal**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité dispose d'installation de ravitaillement pour les véhicules à diesel qui arrivent sous peu à échéance;

**CONSIDÉRANT QUE** depuis plusieurs mois, la Municipalité a perdu son seul poste d'essence qui a fermé;

**CONSIDÉRANT QU'**un fournisseur en essence nous avait prêté un réservoir temporairement pour éviter que les employés aient à se ravitailler dans une autre municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité se doit en tant qu'organisme public de respecter les normes en vigueur pour l'ensemble de ses installations et infrastructures;

**CONSIDÉRANT QU'**une soumission a été demandée auprès de Service Diron Inc. pour la fourniture et l'installation d'un nouveau réservoir double avec un compartiment pour le diesel et un autre pour l'essence;

**CONSIDÉRANT QUE** la soumission déposée détaille la fourniture des matériaux à sept mille quatre cent cinquante-sept dollars (7 457,00 \$) et l'installation de ces derniers à deux mille cinq cent soixante-quinze dollars (2 575,00 \$) plus les taxes applicables;

**CONSIDÉRANT QUE** cette dépense n'avait pas été budgétée en 2018, les fonds nécessaires ont été identifiés dans les comptes grand-livre numéros : 02-32012-521 et 02-32011-521; et

**CONSIDÉRANT QUE** la documentation nécessaire à la prise de décision du Conseil municipal est présentée avec la pièce jointe en annexe de ce procès-verbal et portant la codification CM-19-01-014.

**EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Sébastien Dubé et unanimement résolu par les membres présents du Conseil municipal d'autoriser la Direction générale à octroyer un contrat pour la fourniture et l'installation d'un nouveau réservoir double avec un compartiment pour le diesel et un autre pour l'essence à l'entreprise Service Diron Inc. pour le montant soumissionné. Il est également convenu par cette résolution d'autoriser des transferts budgétaires pour financer cet ouvrage des comptes grand-livre numéros 02-32012-521 et 02-32011-521 vers le compte grand-livre numéro 23-04320-725.

### Résolution 19.03.067

#### **DEMANDE D'AUTORISATION – Positionnement municipal relatif à la prise en charge de la distribution de médicaments par les employés du camp de jour estival à la Municipalité**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Épiphanie comme organisme public de proximité avec sa communauté offre à toutes les années un service estival de camp de jour aux enfants épiphanois;

**CONSIDÉRANT QUE** la Direction générale et le technicien aux loisirs lors de la restructuration de ce service ont demandé l'avis de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) au sujet de l'administration de médicaments aux clientèles du camp de jour;

**CONSIDÉRANT QUE** la MMQ recommande à la Municipalité, afin d'éviter des risques de poursuite, de ne pas laisser la possibilité aux animateurs et autres personnels s'occupant du camp de jour d'administrer des médicaments en vente libre (même avec l'accord des parents ou tuteurs); et

**CONSIDÉRANT QUE** la documentation nécessaire à la prise de décision du Conseil municipal est présentée avec la pièce jointe en annexe de ce procès-verbal et portant la codification CM-19-03-019.

**EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Abel Thériault et unanimement résolu par les membres présents du Conseil :

## EN DIRECT DE VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



- a) que pour protéger la sécurité et la responsabilité du personnel étudiant estival et pour ne pas se substituer à la responsabilité et à l'expertise parentales et médicales, l'administration de médicaments dans un contexte de service public doit être légiférée ou réglementée et qu'à défaut, comme c'est le cas actuellement, la Municipalité de Saint-Épiphanie n'assume aucun service ni aucune responsabilité quant à l'administration et à la gestion de la prise de médicaments dans le cadre de ses programmes ou activités;
- b) afin de faire connaître cette décision en prévention des risques, que le technicien aux loisirs rajoute cette décision du Conseil dans le guide parent-enfant qui se libellera ainsi : « cette mesure s'applique pour les médicaments en vente libre. En cas de prescription médicale par un médecin et si votre enfant doit obligatoirement prendre des médicaments durant le temps où il se trouve au camp de jour, vous devrez remplir un formulaire médicament précisant la posologie et dégageant de toute responsabilité les employés municipaux. Toutefois, nous vous recommandons fortement d'utiliser une solution de rechange pour la médication de votre enfant comme par exemple d'administrer les médicaments à la maison (au besoin consulter votre professionnel de la santé pour une nouvelle posologie) »; et
- c) que la Direction générale est responsable de la coordination de ce dossier pour une opérationnalisation au début de l'édition 2019 des camps de jour.

### Résolution 19.03.060

#### **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – École Notre-Dame-du-Sourire – Commission scolaire de Kamouraska**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a reçu une demande d'aide financière le 5 février 2019 de l'École Notre-Dame-du-Sourire portant sur le défibrillateur cardiaque installé par la Commission scolaire de Kamouraska dans le gymnase de l'école primaire de la Municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** la Commission scolaire de Kamouraska a fait l'acquisition en 2018 de ces appareils pour chacun de ses immeubles;

**CONSIDÉRANT QUE** le coût unitaire du défibrillateur cardiaque est de mille six cents vingt dollars (1 620,00 \$) plus les taxes applicables;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu d'ajouter à cet investissement des frais annuels d'entretien de deux cents dollars (200,00 \$) pour en assurer le bon fonctionnement;

**CONSIDÉRANT QUE** selon la demande reçue, cet appareil installé dans l'école de la Municipalité peut être utilisé également par les citoyens lors d'utilisation de leur part du gymnase;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande porte sur une participation financière de la Municipalité de cinq cents dollars (500,00 \$);

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité dispose déjà d'un tel appareil dans le Centre communautaire Innergex Viger-Denonville;

**CONSIDÉRANT QUE** pour une demande financière de cet ordre, le Conseil aurait voulu le savoir avant d'établir ses prévisions budgétaires de l'année;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil municipal invite la Commission scolaire comme toute autre organisation faisant des affaires sur le territoire municipal à faire part de ses projets d'importance en financement (qui implique une participation de la Municipalité) à tous les automnes pour l'année qui suivra;

**CONSIDÉRANT QUE** cette invitation est pour mieux planifier les aides accordées par la Municipalité et ainsi favoriser une participation équitable de celle-ci à tous les projets qui lui sont soumis, et ce, tout en respectant la capacité de payer des citoyens et le budget déposé en début d'année; et

**CONSIDÉRANT QUE** la demande est présentée avec la pièce jointe en annexe de ce procès-verbal et portant la codification CM -19-03-011.

**EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Abel Thériault et unanimement résolu par les membres présents du Conseil d'autoriser la Direction générale à procéder à une donation de cinquante dollars (50,00 \$) pour le défibrillateur cardiaque installé par la Commission scolaire de Kamouraska dans le gymnase de l'École primaire Notre-Dame-du-Sourire. Il est également convenu par cette résolution de mandater la Direction générale à transmettre la façon de procéder détaillée dans le préambule de cette résolution aux autorités concernées

### Résolution 19.03.061

#### **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – Comité des Loisirs de Saint-Épiphanie – Bières & Saucisses 2019**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a reçu une demande d'aide financière le 26 février 2019 du Comité des Loisirs de Saint-Épiphanie pour une commandite de l'organisation municipale à leur activité Bières & Saucisses qui se tiendra le 16 mars 2019;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil municipal est toujours fier de participer dans la mesure de ses moyens à des activités permettant d'animer la vie des loisirs et communautaire de la Municipalité; et

**CONSIDÉRANT QUE** la demande est présentée avec la pièce jointe en annexe de ce procès-verbal et portant la codification CM -19-03-012.

**EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Guillaume Tardif et unanimement résolu par les membres présents du Conseil d'autoriser la Direction générale à procéder à une donation de cinquante dollars (50,00 \$) pour la tenue de l'édition 2019 du Bières & Saucisses du Comité des Loisirs de Saint-Épiphanie.

## Mot de DGSTEPH – Directeur général de la Municipalité

Bonjour à tous,

Dans ce mot de DGSTEPH, je voudrais vous entretenir aujourd'hui sur 5 sujets que je trouve importants. Ainsi, je vous exposerai un point sur la nouvelle équipe de la bibliothèque municipale, un autre sur les nouvelles règles de gestion contractuelle et des nouveautés dans la préparation des appels d'offres provenant de la Municipalité et un dernier point portant sur une réflexion personnelle – provenant du petit gars de la ville que je suis et qui s'est installé il y a quelques années en région – sur le développement à moyen et long terme d'une communauté comme Saint-Éphane.



### **La nouvelle équipe de la bibliothèque municipale**

Ce début de printemps est annonciateur de beaucoup de changement à votre bibliothèque municipale. Le Conseil municipal et moi-même souhaitons la venue d'une nouvelle orientation du Service des Loisirs et de tous les services qui y sont annexés, dont la bibliothèque municipale. Un service comme celui-là doit faire partie intégrante des efforts tous azimuts entrepris par une municipalité pour tirer son épingle du jeu!

Que ce soient avec des horaires élargis, une nouvelle offre d'activités sous l'égide d'une équipe de bénévoles renouvelée et dynamique, des services électroniques et en ligne à faire connaître davantage ou même avec la possibilité d'organiser des activités communautaires en lien avec la culture et l'apprentissage, tous ces axes seront abordés dans les prochains mois par la nouvelle équipe.

C'est aussi avec une immense tristesse que nous avons accepté la démission de la responsable de longue date de la bibliothèque, soit Madame Jacqueline Jalbert! Cette personne a fait un don incroyable de sa personne pendant de nombreuses années pour ce service! Pour cela, la Municipalité et moi-même tenons à la remercier sincèrement! Une personne qui fait un don de soi à sa communauté est trop importante pour qu'on ne reconnaisse pas son geste et qu'on ne lui redonne pas ce qu'elle a pleinement mérité, soit la reconnaissance des autres pour son acte!

Ceci étant dit, je vous invite donc personnellement à faire part de vos suggestions et de vos commentaires à la nouvelle équipe! Dites-vous bien que chaque activité qui sera mise en place dans les prochains mois le sera à titre d'essai. Ce qu'il faut donc retenir de tout cela, c'est que nous aurons absolument besoin de vos commentaires et appréciations afin de voir si nous avançons dans la bonne direction.

### **Les nouvelles règles de gestion contractuelle et les nouveautés du processus d'appels d'offres**

À la séance du Conseil municipal de mars, les élus ont adopté un règlement venant établir les nouvelles règles de gestion contractuelle de la Municipalité. Le principal changement avec l'adoption du nouveau règlement est que la Municipalité peut passer si elle le souhaite des contrats dits de gré à gré de plus de 25 000\$ et qu'elle se doit d'avoir un estimé pour tous les contrats supérieurs à 50 000\$. Ces règles seront appliquées avec également de nouvelles façons de faire pour les processus d'appels d'offres.

Ces dernières ont été introduites non seulement pour plus de transparence et plus d'objectivité dans le processus, mais tellement aussi pour permettre à la Municipalité de disposer d'une mémoire organisationnelle encore plus développée à cet égard. Ainsi, les nouvelles méthodes mises en place priorisent énormément le partage d'informations et l'énoncé de règles qui sont les mêmes pour tous les soumissionnaires. À ces derniers, je leur dis que ma porte leur sera toujours ouverte s'ils ont besoin d'éclaircissement à propos de ce changement à venir en 2019.

### **Ma réflexion personnelle sur le développement à moyen et long terme d'une communauté**

Vous me direz d'entrée de jeu... qui suis-je pour me permettre un tel raisonnement sur une communauté dans laquelle je viens d'arriver? J'aurais le goût de vous répondre que je suis un individu sans la science infuse oui il est vrai, mais je crois que j'ai suffisamment de jugeote et de connaissances pour avoir un point de vue étayé sur cette question.

## Mot de DGSTEPH – SUITE

Certes, je crois que la Municipalité et les différents ordres de gouvernement ont leurs culottes à mettre pour permettre aux communautés de demeurer attractives et de se développer! De méchantes grosses culottes en plus! Par contre, j'ai l'intime conviction qu'ils ne peuvent pas eux non plus détenir la science infuse et tous les éléments de réponse.

Je crois que les communautés ont également une responsabilité dans leur développement! Faut comprendre qu'elle est un tout indivisible et que son succès dépend donc de l'effort concerté de tous ses membres! Pourquoi je vous dis tout cela?

Parce que je crois que Saint-Épiphane aurait tout à gagner si davantage de sa population se mettait à s'impliquer et à se demander comment eux Monsieur-Madame-tout-le-monde peuvent faire pour aider leur communauté!

Que ce soit avec de nouvelles activités offertes à la communauté, que ce soit avec les sondages que vous recevez pour sonder vos goûts, vos idées de projets ou vos axes de développement que vous souhaitez pour l'avenir, que ce soit avec la fréquentation des citoyens aux différents services municipaux qui n'est pas suffisamment élevée pour l'instant, etc. Tous ces points montrent que beaucoup d'efforts peuvent être entrepris par vous pour nous aider à vous aider!

Vos politiciens sont élus pour 4 ans c'est vrai! Vos politiciens sont élus pour diriger la Municipalité c'est vrai! Vos politiciens sont élus pour décider des orientations que la Municipalité prendra pour les prochaines années c'est vrai! Par contre, ce n'est pas vrai que vous les mettez en place pour après ne plus rien faire! En tant que citoyen qui veut le bien de sa communauté, vous avez un devoir principal et c'est celui de vous dire comment vous personnellement vous pouvez aider à la pleine réalisation de son potentiel!

Une communauté comme Saint-Épiphane qui arriverait au sommet de son potentiel en serait une qui aurait besoin d'une annexe pour son école primaire puisque trop d'élèves la fréquenteraient! Une communauté comme Saint-Épiphane qui arriverait au sommet de son potentiel en serait une dont les maisons à vendre se compteraient sur les doigts d'une main puisqu'ils ne resteraient pas longtemps sur le marché! Une communauté comme Saint-Épiphane qui arriverait au sommet de son potentiel en serait une où il y aurait une panoplie d'activités offertes aux citoyens par des intervenants engagés oui, mais tellement aussi avec des intervenants bénévoles qui proviendraient de la communauté même! Finalement, une communauté comme Saint-Épiphane qui arriverait au sommet de son potentiel en serait une qui aurait pleinement confiance en l'avenir et en ses moyens d'arriver à ses fins!

### **EN CONCLUSION**

En terminant, je tiens à rappeler à tous aussi qu'une communauté en santé en est une qui compte en son sein des citoyens qui veulent se tenir au courant de ce qui se passe dans leur municipalité! Comment se fait-il que nous entendions pleins de discussions sur ce qui se passe dans notre communauté et dans la Municipalité, mais que nous ne voyions personne aux assemblées du conseil municipal! La politique, quelles soit fédérale, provinciale ou municipale, sera toujours présente dans vos vies et vous affectera toujours par les décisions qui y sont prises... alors la moindre des choses que vous pourriez faire est de vous intéresser à elle aussi... parce qu'elle, elle s'intéressera à vous quoi qu'il arrive!

Si vous avez des questions ou des commentaires, ne pas hésiter à communiquer directement avec moi par courriel ([direction@saint-epiphane.ca](mailto:direction@saint-epiphane.ca)), par téléphone au 418-862-0052 poste 21 ou tout simplement en personne en venant me voir au bureau municipal durant les heures de bureau.

Cordialement vôtre,

DGSTEPH

## RAPPEL

### **Positionnement des bacs à ordures, récupération et matières organiques**

Étant donné que les camions sont maintenant munis d'un bras automatique, afin de faciliter le travail des éboueurs et aussi éviter les bris de couvert. Bien vouloir vous assurer que vos bacs soient bien positionnés de façon à ce que le bras puisse les empoigner facilement, c'est à dire, **les roues vers la maison**. De plus, si vous en avez plus d'un, veuillez laisser un espace entre les bacs de minimum 12 pouces.

Merci de votre coopération!

#### **Un message de Service Sanitaire A. Deschênes**



## **2 Offres d'emplois**

### **Ouvriers (ères) Agricoles à l'Année**

#### **St-Épiphane, St-Arsène, St-Cyprien et St-Clément**

**FONCTIONS :** - Vous êtes habile à faire la traite des vaches, - Vous aimez travailler avec les animaux, Vous avez de la capacité à manœuvrer et réparer la machinerie (un atout)

**EXIGENCES:-** Vous vous acclimitez facilement à différentes méthodes de travail - vous êtes capable de vous adapter à plusieurs producteurs - Vous aimez toucher à tous- vous êtes une personne polyvalente, FIABLE, vaillante, rapide, débrouillarde, vous avez une bonne capacité physique et vous respectez vos engagements, vous avez une voiture et un permis valide.

**LIEUX :** Fermes laitières à (St-Épiphane, St-Arsène) 18 à 25 heures par semaine  
Fermes laitières à (St-Cyprien et St-Clément), 15 à 20heures par semaine  
Possibilité de mettre les 2 offres ensemble pour faire un temps plein

**SALAIRE:** 13.50\$ à 15.50\$/h selon l'expérience + indemnité pour les déplacements  
Envoyer votre CV par fax ou courriel ou la poste au 1534, boul. Jacques Cartier bur. 101 à Mont-Joli G5H 2V8

Ouvrier(ère) agricole  
Tél. :418-775-8100  
Fax :418 775-5504  
[coopdulittoral@cgcocable.ca](mailto:coopdulittoral@cgcocable.ca)

# Banquet des Inégalités

Venez vivre une expérience  
sur les inégalités sociales!

et **Le raton  
la marmotte**  
fable animalière  
bas-laurentienne  
traitant des préjugés  
liés à la pauvreté

## J'AI LE DROIT, MAIS PAS TOI !



L'humour désamorce les préjugés !

Mardi 11 juin 2019

De 17 h à 19 h



Au Centre Communautaire  
Innergex Viger-Denonville,  
220, rue du Couvent  
Saint-Épiphane

Buffet offert  
**GRATUITEMENT!**

Ouvert à tous!

Places limitées!

Réservez tôt!

Par téléphone:

418-867-5885 #245

Par courriel:

[smarcoux-riverin@mrcrdl.quebec](mailto:smarcoux-riverin@mrcrdl.quebec)

Une initiative du Comité de lutte  
aux préjugés envers la pauvreté  
de la MRC de Rivière-du-Loup

Lutte **aux** préjugés



Rivière-du-Loup, le 13 février 2019

**Le service de production de rapports d'impôts déménage !**  
**Centre d'action bénévole des Seigneuries**

L'équipe des impôts du Centre d'action bénévole annonce qu'elle déménage sa place d'affaire vers le 4 rue de Gaspé, à deux pas de ses bureaux du 9 rue Lafontaine. Bénévoles et clients se rencontreront maintenant dans une grande maison qui est la propriété de L'Unité Domrémy, un organisme communautaire travaillant à la réadaptation des personnes alcooliques et toxicomanes. Ce lieu a été choisi, car il offre les commodités suivantes : aménagement favorisant la confidentialité, salle d'attente conviviale et rampe d'accès pour fauteuils roulants.

Pour situer la rue de Gaspé, elle est le prolongement de la rue Bellevue en direction Est. Il suffit de traverser la côte St-Jacques et de faire quelques mètres pour être devant cette magnifique maison ancestrale. Certains se souviendront qu'à une certaine époque, elle était le lieu de résidence de M. Jean-François Pouliot, député de la circonscription de Témiscouata et sénateur à Ottawa de 1924 à 1968.

**Une grande équipe**

L'équipe est constituée de 27 bénévoles, dont plusieurs comptent plus de 5 ans d'expérience au sein du service. Il s'agit de la plus grosse équipe de bénévoles en impôts depuis le début du service. Le travail est réparti en trois postes : appels téléphoniques, accueil des clients et production des déclarations. Nous avons la capacité de rencontrer plus de 720 personnes ; l'an passé nous avons aidé 660 personnes.

Les citoyens de l'Isle-Verte et St-François-Xavier-de-Viger pourront bénéficier de la présence d'un(e) bénévole. Toujours dans le but de faciliter la démarche pour les personnes vulnérables, la collaboration avec l'Office régionale d'habitation de RDL est renouvelée et bonifiée. Ainsi, les résidents des HLM de RDL, St-Épiphane, St-Arsène, St-Antonin, St-Hubert et St-Cyprien seront visités.

**Période d'opération**

Nous serons en fonction du 26 février au 12 avril 2019. Les deux rapports (provincial et fédéral) de 2018 seront produits pour seulement 10\$. L'inscription est obligatoire et débute le 19 février 2019. Il suffit de composer le (418) 867-3130, poste 223.

**Les critères d'admissibilité**

Pour bénéficier du service, il faut habiter la MRC de RDL et disposer d'un revenu familial (pour un couple sans enfant) inférieur à 30 000 \$. Pour une personne seule, le revenu maximal est de 25 000 \$. Le seuil est haussé de 2 000 \$ pour chaque enfant à charge.

Seulement les rapports d'impôt pour l'année 2018 seront acceptés. Les situations suivantes ne sont pas admissibles : personne décédée en cours d'année, faillite personnelle, travailleur autonome, gain ou perte en capital, revenus d'intérêts excédants 1000\$, revenus de location et d'entreprise.

Faire sa déclaration d'impôt est une démarche citoyenne obligatoire et ne pas la produire peut mener à des inconvénients importants pour la personne, que ce soit au niveau financier ou de l'accès au logement. Les bénévoles compétents et formés par l'Agence de revenu du Canada sont heureux d'aider les gens à s'y retrouver. Ils s'adaptent aux besoins de la personne dans le respect, le calme et la bonne humeur. Toutes les déclarations sont produites avec un logiciel et envoyées directement aux gouvernements par internet.

En terminant, nous remercions nos partenaires : L'Unité Domrémy, L'Office régionale d'habitation de RDL, la Villa Rose des Vents et la municipalité de St-François-Xavier-de-Viger. Leur ouverture témoigne des valeurs d'entraide et de collaboration qui se vivent au sein du milieu communautaire de notre région.

### Mission du CAB

Le Centre d'action bénévole des Seigneuries est un organisme communautaire à but non lucratif qui œuvre auprès des personnes vulnérables sur tout le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup, depuis 1992. Différents services sont offerts gratuitement ou à prix modique par l'entremise de personnes bénévoles ou rémunérées. Par exemple, nommons la production de rapports d'impôt, la popote roulante, l'accompagnement transport médical, les visites d'amitié et l'entretien ménager.

-30-

Vignette : Les bénévoles vous attendent cette année au 4 rue de Gaspé à RDL

Crédit photo info-Dimanche

Source :

Justin Labrie  
Directeur du secteur bénévolat

Pour entrevue ou informations supplémentaires :

Justin Labrie  
Directeur du secteur bénévolat  
Centre d'action bénévole des Seigneuries Inc  
9, rue Lafontaine,  
Rivière-du-Loup, G5R 2Z4  
Tel. 418-867-3130 poste 211  
benevolat@cabseigneuries.com



<https://>

[www.actionbenevolebsl.org/seigneuries](https://www.actionbenevolebsl.org/seigneuries)

Facebook : Centre d'action bénévole des Seigneuries



**MAISON FUNÉRAIRE**  
**Marc-André Rioux Ltée**

**MARIO PELLETIER**

C.P. 934, 169 LAFONTAINE

RIVIÈRE-DU-LOUP (QC) G5R 3Z5

TÉL. : 418 862-2668

info@m-a-rioux.qc.ca

TÉLÉC. : 418 862-0939

www.m-a-rioux.qc.ca



108 RUE COOP  
SAINT-ARSÈNE  
418 862 3795



Au cours des dernières semaines, nous vous avons informé sur ce qu'est la fraude et les différents types d'escroquerie. Maintenant, explorons ensemble des moyens à prendre afin de se protéger d'éventuelles arnaques dont nous pouvons être victimes.

### La fraude

Pour vous protéger contre la fraude, vous devez redoubler de prudence et garder les yeux ouverts.

- Un placement intéressant : est-ce trop beau pour être vrai?
- De l'information privilégiée : quelles sont les sources? Sont-elles vérifiables?
- Un proche dans le besoin : vérifiez auprès des autres membres de la famille.
- On fait pression pour que vous investissiez votre argent : attention!
- Votre conseiller est difficile à rejoindre : méfiez-vous! Et demandez des relevés réguliers, complets et qui proviennent de la compagnie de placement en tant que telle.
- Le lecteur de cartes de paiement ou de crédit vous semble suspect : payez en argent comptant ou retardez votre achat.
- Le guichet automatique vous semble différent : allez dans une autre institution financière.
- Protégez toujours vos NIP.

### Le vol d'identité

Plus sournois, le vol d'identité peut prendre diverses formes. Là encore, la prudence est de mise. Dans le doute, abstenez-vous...

- On vous contacte par téléphone pour obtenir des renseignements personnels : vérifiez si l'entreprise ou l'institution bancaire qui vous contacte effectue ce genre d'opération.
- Vous recevez un courriel suspect, un message texte ou une offre sur un réseau social, **n'y répondez jamais.**
- Ne donnez aucun renseignement personnel par courriel.
- Ne jetez pas des documents qui contiennent des renseignements personnels, détruisez-les!
- Protégez votre ordinateur avec un pare-feu et d'autres logiciels de protection mis à jour régulièrement.
- Si vous faites des transactions sur Internet, assurez-vous que le site est bien sécurisé (HTTPS).
- Créez une adresse courriel pour chaque transaction sur le Net, vous serez mieux protégés.
- Sur votre ordinateur, effacez les témoins (cookies) et les historiques régulièrement.
- Ne divulguez pas d'informations personnelles sur les réseaux sociaux.
- Changez vos mots de passe régulièrement. Évitez de sélectionner des chiffres et des lettres faciles à retracer.
- Ne conservez, sur vous, qu'un minimum de renseignements personnels, une ou deux cartes de crédit, pas plus.
- Gardez un œil sur votre portefeuille et/ou votre sac à main.
- À la maison, assurez-vous que les documents importants sont en lieu sûr.
- Votre courrier regorge d'informations personnelles, assurez-vous que votre boîte aux lettres est sécuritaire.
- Vérifiez toujours vos factures et vos relevés. Si quelque chose vous semble louche, communiquez avec le fournisseur ou l'institution financière.

Si vous croyez être victime de fraude ou de vol d'identité, communiquez immédiatement avec votre service de police.

Pour tout aide à ce sujet, contactez le Service d'information aux aînés. Un service gratuit et tout à fait confidentiel au 418.867-8011.



Service  
d'information  
aux aînés

de la MRC de Rivière-du-Loup

Saviez-vous que le régime fiscal accorde une aide financière, sous la forme d'un crédit d'impôt remboursable, si vous avez engagé des dépenses pour des services de maintien à domicile?

Si la réponse est oui et bien vous êtes bien renseigné! Mais il est désolant de constater que bon nombre de personnes âgées ne sont pas au courant que ce crédit existe.

Pourtant, si vous avez 70 ans et plus, ce crédit peut vous être remboursé dans plusieurs situations.

Je vous invite donc à prendre connaissance de ce qui suit et, si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec moi. J'aurai plaisir à vous renseigner sur ce sujet.

### **Crédit d'impôt remboursable pour maintien à domicile d'une personne âgée de 70 ans et plus**

Les services admissibles sont divisés en deux catégories :

**Les services d'aide à la personne**, liés à son bien-être

**Les services d'entretien** et d'approvisionnement, liés plutôt au maintien du domicile de la personne et de son contenu

Le crédit d'impôt tient compte de lieu d'hébergement : résidence privée avec services, immeuble de logements, immeuble en copropriété (condominium) ou votre maison.

**Pour la personne qui habite en résidence privée avec services**, la portion du loyer admissible ne peut pas dépasser **65 % du loyer, ou 75 % dans le cas d'une personne non autonome**.

**Pour la personne qui habite dans un immeuble à logements**, le montant des dépenses admissibles incluses dans le loyer correspond à **5 % du loyer mensuel** qui est inscrit au bail, jusqu'à concurrence d'un loyer de 600 \$ par mois.

**Pour la personne qui habite dans un immeuble en copropriété** (condominium)

Les charges de copropriété (frais communs) peuvent inclure certains services admissibles.

#### **Aspect financier**

Le crédit d'impôt annuel maximal **pour une personne autonome**, s'élève à 6 825\$ (2017), ce qui correspond à 35 % des dépenses annuelles admissibles, soit 19 500 \$.

**Pour une personne non autonome** le crédit d'impôt annuel maximal est de 8 925 \$ (2017), ce qui correspond à 35 % des dépenses annuelles admissibles, soit \$ 25 500 \$.

#### **Pour les couples :**

Si vous et votre conjoint avez 70 ans ou plus, un seul d'entre vous peut faire la demande pour le couple. Vous pourriez avoir droit à un crédit d'impôt plus élevé.

Pour une personne seule ou un couple dont le revenu familial dépasse 56 935 \$ (2017) le crédit d'impôt sera réduit de 3 % de la portion qui dépasse ce montant.

Anne Packwood, agente d'information aux aînés

Service d'information aux aînés

Centre d'action bénévole des Seigneuries

Tél: 418 867-8011

# LA PAGE SANTÉ

## **Le régime public d'assurance médicaments (RPAM).**

Le 13 juin 1969, l'Assemblée nationale sanctionnait le projet de loi 30 pour créer la Régie de l'Assurance Maladie du Québec (RAMQ) qui aura comme mandat d'implanter le régime d'assurance maladie. C'est finalement en novembre 1970 qu'il sera instauré. Les seules personnes assurées pour les médicaments sont les personnes âgées de 65 ans et plus et les prestataires de la sécurité du revenu. 60% des Québécois ont alors un régime privé d'assurance médicaments et 15% n'en ont aucun.

L'une des premières mesures pour contrôler les coûts du programme de médicaments de la RAMQ est l'instauration de la contribution de \$2 par ordonnance qui sera débutée le 15 mai 1992, à payer par les bénéficiaires de 65 ans et plus seulement.

Le RPAM qui inclut aussi les gens de moins de 65 ans qui n'ont pas de couverture privée a vu le jour en janvier 1997. Il a fortement évolué dans le temps. La prime maximale annuelle est passée de \$175. en 1997 à \$616. en 2018. Parce que les coûts explosent.

Commençons par définir les termes.

### **Prime.**

La prime est le montant qui doit être versé annuellement pour avoir la couverture du RPAM. Une personne assurée au privé ne payera donc pas cette prime. Elle varie de 0\$ à 616\$ par personne pour l'année en cours (juillet 2018 à juin 2019). Elle est établie en fonction du revenu familial net et non selon la consommation de médicaments. Elle est payable à Revenu Québec lors de la production de la déclaration de revenus.

### **Franchise.**

La franchise est mensuelle: c'est la somme fixe qui doit être payée lors des premiers achats de médicaments couverts dans le mois. Elle s'établit à \$19.90 pour la période du juillet 2018 à juin 2019. Elle s'applique selon les mois du calendrier. Si, par exemple, une personne achète un médicament couvert pour la première fois dans le mois, le 31 du mois et qu'elle revient en acheter un autre le lendemain, 1er du mois suivant, elle devra payer les 2 franchises.

### **Coassurance.**

La coassurance est le pourcentage du médicament couvert qui doit être assumé une fois la franchise payée. Elle est de 34.9% pour la période de juillet 2018 à juin 2019 avec un plafond de \$90.58 par mois ou \$1087. par année. Pour les personnes de 65 ans et plus qui reçoivent le supplément de revenu garanti (SRG) à un taux de 1% à 93%, elle est plafonnée à \$53.16 par mois ou \$638 par année.

Les montants de la prime, de la franchise et de la coassurance changent le 1er juillet de chaque année et sont valides pour un an. Les personnes ayant un carnet de réclamation délivré par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, les enfants de personnes couvertes par le régime, de moins de 18 ans ou entre 18 et 25 ans, étudiant à temps plein et sans conjoint, ainsi que les personnes âgées de 65 ans et plus qui reçoivent le SRG au taux de 94% à 100% sont exemptés de payer la prime, la franchise et la coassurance.

Ce ne sont pas les pharmaciens qui ont créé le RPAM mais ils se feront un plaisir de vous donner les coordonnées de la RAMQ pour que vous puissiez leur émettre vos commentaires et/ou questions.

Le gouvernement leur a cependant délégué la tâche de l'expliquer plutôt que d'envoyer une brochure aux détenteurs du régime. Alors si vous avez des questions, critiques ou insatisfactions quant au régime, SVP vous rappeler que les pharmaciens ne sont que les messagers!

Françoise Cayouette,  
pharmacienne pour les  
pharmacies Lépiciier et  
Miousse.



**Familiprix**  
AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

**PHARMACIE P. LÉPICIER ET M.H. MIOUSSE INC.**

197, Principale • St-Cyprien, Qc • GOL 2P0	418 963-3306
3, Principale Nord • St-Hubert, Qc • GOL 3L0	418 497-3925
25, du Quai • Isle-Verte, Qc • GOL 1K0	418 898-3111
535, du Patrimoine • Cacouna, Qc • GOL 1G0	418 867-3569



## LA PAGE SANTÉ

### L'arrêt tabagique

Les raisons de renoncer au tabac sont nombreuses. Si vous songez à arrêter de fumer, il est impératif de trouver une motivation qui vous est propre, que ce soit les bénéfices sur votre santé ou votre portefeuille ou encore pour vous sentir plus libre. Même en étant pleinement conscient des effets néfastes de la cigarette sur la santé, arrêter de fumer peut s'avérer ardu. En effet, la nicotine contenue dans la cigarette crée une forte dépendance en provoquant la libération de dopamine au cerveau, une substance chimique associée au plaisir.

Une moyen de vaincre plus facilement la dépendance à la nicotine est de se munir d'outils qui permettront d'atténuer les symptômes de sevrage associés au manque de nicotine (mal de tête, irritabilité, anxiété, troubles du sommeil). La thérapie de remplacement de la nicotine fait partie des stratégies les plus populaires et efficaces pour arrêter de fumer. Les timbres, les gommes, les pastilles, les vaporisateurs et inhalateurs de nicotine permettent une diminution graduelle du taux de nicotine dans le sang afin de faciliter le sevrage. Ces thérapies peuvent être employées seules ou être combinées afin de mieux apaiser les envies de fumer. Elles sont pour la plupart remboursées par les régimes d'assurance médicaments lorsqu'elles sont prescrites par un médecin ou un pharmacien. D'autres médicaments sous forme de comprimés sont également disponibles mais seulement lorsqu'ils sont prescrits par un médecin. Ces médicaments ne contiennent pas de nicotine et agissent directement au niveau des substances chimiques du cerveau en permettant de contrecarrer le phénomène de renforcement et de plaisir associé à la cigarette. Ils doivent être débutés une à deux semaines avant la date prévue de la cessation tabagique. Que ce soit les thérapies de remplacement de la nicotine ou les autres médicaments, la durée de traitement recommandée se situe généralement autour de 12 semaines.

Bien entendu, même en ayant recours aux stratégies précédentes, il faut faire preuve de grande volonté pour persévérer dans le processus d'arrêt tabagique. Les deux premières semaines suivant l'arrêt sont souvent les plus difficiles. Gardez en tête que les envies de fumer, bien que parfois très intenses, ne durent que quelques minutes. Il suffit d'occuper vos mains et votre esprit les temps qu'elles s'estompent. Buvez un grand verre d'eau, respirez profondément, allez marcher, faites un mot croisé, mâchez une gomme, bref trouvez le moyen qui vous convient. Fixez-vous des objectifs et récompensez-vous lorsque vous les atteignez.

Sachez qu'il n'est jamais trop tard pour cesser de fumer. Des bénéfices sur la santé tels que l'amélioration du goût et de l'odorat, la baisse de la tension artérielle, l'amélioration de la capacité pulmonaire et de la circulation sanguine et l'augmentation de l'énergie apparaissent dans les semaines qui suivent l'abandon du tabac. À plus long terme, le risque de maladie cardiovasculaire est réduit de moitié après un an et le taux de mortalité attribuable au cancer du poumon est équivalent à celui d'un non-fumeur après 10 ans.

Finalement, il faut garder en tête que les rechutes sont tout à fait normales et que la plupart des fumeurs réussissent à cesser de fumer après quelques essais. Assurez-vous de mettre votre entourage au courant de votre démarche. Ils pourront ainsi vous encourager et vous apporter du soutien. Votre pharmacien est également toujours disponible et vous aidera à trouver une stratégie d'arrêt adaptée à votre situation. N'hésitez pas à consulter le site internet J'ARRÊTE afin d'y puiser de nombreuses astuces ou de vous inscrire à un suivi par un spécialiste en personne, par téléphone ou via le web.

Marie-Christine Houle,  
pharmacienne pour les  
pharmacies Lépiciier et  
Miousse



**Familiprix**  
AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

**PHARMACIE P. LÉPICIER ET M.H. MIOUSSE INC.**

	197, Principale • St-Cyprien, Qc • GOL 2P0 3, Principale Nord • St-Hubert, Qc • GOL 3L0 25, du Quai • Isle-Verte, Qc • GOL 1K0 535, du Patrimoine • Cacouna, Qc • GOL 1G0	418 963-3306 418 497-3925 418 898-3111 418 867-3569
---	--	--





## BULLETIN D'INFORMATION SÉCURITÉ INCENDIE



### INCENDIE DE SÈCHEUSE

Les incendies provoqués par des sècheuses sont plus courants qu'on peut le croire et le manque d'entretien des appareils est, selon la Prévention des incendies du Canada, la cause première. Au Québec, de 2011 à 2015, les sècheuses ont été à l'origine de 592 incendies, soit 2 % des incendies déclarés par les municipalités. Il est encore plus important pour les Québécois d'être prudent. Nous utilisons excessivement nos sècheuses à cause des longs hivers. Afin de diminuer les risques d'incendie, voici les con-

#### **Nettoyer le filtre avec une brosse et de l'eau**

Les filtres à charpie bloqués sont la cause principale des incendies de sècheuse. L'utilisation d'assouplisseur crée un corps gras sur les filtres. Ce corps gras va empêcher l'air de passer. Le refroidissement du moteur sera limité donc il y a un risque d'incendie. **Laver régulièrement votre filtre avec une brosse et de l'eau.** Afin de s'assurer que votre filtre est bien nettoyé, verser de l'eau sur la surface et regarder si l'eau passe bien au travers, si ce n'est pas le cas continuez de frotter.

#### **Nettoyer le conduit de raccordement et d'évacuation**

Un conduit de ventilation ou une sortie d'air bloquée peut empêcher l'air chaud d'échapper vers l'extérieur et provoquer un incendie. Les tuyaux flexibles et rigides situés à l'arrière de votre sècheuse sont propices aux accumulations de poussières et de charpies. Si le conduit est bloqué, il va empêcher l'évacuation de l'humidité et de l'air chaud à l'extérieur du bâtiment. Nous vous recommandons d'utiliser une balayeuse avec une brosse ou un linge sec afin de retirer les particules de fibres et de textiles.

#### **Nettoyer le clapet antiretour situé à l'extérieur**

Le clapet antiretour permet l'évacuation des gaz chauds, évite que l'air froid, les animaux et toutes autres matières extérieures ne pénètrent à l'intérieur du bâtiment. L'entretien de celui-ci assurera son efficacité. L'hiver, assurez-vous que les rabats sur la sortie d'air ne soient pas fermés par le gel. Si la sortie d'air est bloquée, le capteur de température automatique fonctionnera continuellement ce qui peut entraîner une défaillance.

*Ne tentez jamais de sécher les chiffons empreints de cire, solvants inflammables ou d'huile dans la sècheuse. Les articles composés de caoutchouc naturel ou synthétique sont à éviter aussi. Assurez-vous que votre sècheuse soit branchée dans une prise suffisamment puissante.*

**Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec les pompiers de votre municipalité ou encore avec le service de prévention incendie de la MRC. Vous pouvez également nous rejoindre sur Facebook à la page Sécurité incendie MRC Rivière-du-Loup pour plus d'informations!**



Chloé Pelletier, Préventionniste en sécurité incendie  
Téléphone : (418) 867-2485 poste 249, courriel : [preventionincendie@mrcrdl.quebec](mailto:preventionincendie@mrcrdl.quebec)  
Pierre-Marc Lebel, Préventionniste en sécurité incendie,  
Téléphone : (418) 867-2485 poste 241, courriel : [preventionincendie@mrcrdl.quebec](mailto:preventionincendie@mrcrdl.quebec)



## BULLETIN D'INFORMATION SÉCURITÉ INCENDIE



### L'AVERTISSEUR DE FUMÉE

L'avertisseur de fumée combiné avec un plan d'évacuation efficace constituent le meilleur moyen de sauver des vies. Voici quelques conseils pour vous assurer que votre avertisseur de fumée fonctionne à son plein potentiel.

#### Où l'installer ?

Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.  
Installez-en un dans chaque chambre où l'on dort la porte fermée.  
Assurez-vous que tous les occupants entendent l'avertisseur de fumée lorsqu'ils dorment. Sinon, installez un avertisseur de fumée dans la chambre de ceux qui ne peuvent l'entendre.



Ne retirez jamais la pile d'un avertisseur qui se déclenche trop souvent, il doit sûrement être trop près de la cuisine ou de la salle de bain. Éloignez-le légèrement de ces deux pièces.

#### Comment le vérifier ?

##### **Une fois par mois :**

Appuyez sur le bouton d'essai pendant quelques secondes. Un signal sonore doit se faire entendre immédiatement. Si ce n'est pas le cas, changez la pile.

##### **Une fois par année :**

Vérifiez sa capacité à détecter la fumée en l'exposant à la fumée produite en éteignant une chandelle, placée à une distance raisonnable, ou à celle produite en brûlant, dans un contenant sécuritaire, un bâton d'encens ou un fil de coton.

#### Quand le remplacer ?

Remplacez-le 10 ans après la date de fabrication indiquée sur le boîtier. Si la date est absente, ne prenez aucun risque, remplacez-le immédiatement.  
Remplacez-le s'il est endommagé, peinturé ou s'il n'émet pas de signal au remplacement de la pile ou lors du test de détection de la fumée.

#### Conseils supplémentaires :

Si vous possédez un appareil de chauffage à combustion solide ou un garage relié à la maison, munissez-vous d'un détecteur de monoxyde de carbone

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec les pompiers de votre municipalité ou encore avec le service de prévention incendie de la MRC. Vous pouvez également nous rejoindre sur Facebook à la page Sécurité incendie MRC Rivière-du-Loup pour plus d'informations!

Chloé Pelletier, Préventionniste en sécurité incendie  
Téléphone : (418)-867-2485 poste 249, courriel : [preventionincendie@mrcrdl.quebec](mailto:preventionincendie@mrcrdl.quebec)  
Pierre-Marc Lebel, Préventionniste en sécurité incendie,  
Téléphone : (418) 867-2485 poste 241, courriel : [preventionincendie@mrcrdl.quebec](mailto:preventionincendie@mrcrdl.quebec)



# **Carnaval 2019**

## **Remerciements**



Les membres du Comité des loisirs tiennent à remercier tous les bénévoles, de près et de loin, qui ont participé à la réalisation de cet évènement, car sans vous, il serait impossible de réaliser ce genre d'activités.

Un grand merci également à tous les participants de cette édition 2019.

Enfin, un énorme merci à nos commanditaires

FERME DUBLAIT ENR.SENC

GADOUA

FERME JUDARAY ET ASSOCIÉS 2003 INC.

MOLSON COORS

FERME ÉPIPHANOISE INC.

SLEEMAN

FERME PRICALAIT S.E.N.C.

RESTAURANT MC DONALD'S PIERRE DUBILLARD

FERME HAR-LAIT INC

SALON FUNÉRAIRE MARC-ANDRÉ RIOUX LTÉE

FERME HARTON

CENTRE COMMERCIAL DE RIVIÈRE-DU-LOUP

FERME ADRIEN THÉRIALT

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPIPHANE

FERME HARMIEUX S.E.N.C.

CAISSE DESJARDINS VIGER ET VILLERAY

FERME RIVIÈRE LA FOURCHE

DÉPANNEUR 4 COINS

CONSTRUCTION PAUL THÉRIALT ET FILS INC.

BRASSERIE AUX FOUS DE BRASSANT

CHEVALIERS DE COLOMB DES QUATRE CLOCHERS

RESTAURANT A&W

LOCATION DAN-PELL

CENTRE DE PEINTURE MAILLOUX

RESTO PUB AU COCHON BRAISÉ

UNIMAT LA COOP AGRISCAR DE SAINT-ARSÈNE

FRANCINE DANSE FITNESS

DERYTELECOM

DUBE KIA

GARAGE WINDSOR LTÉE

# **MERCI!**

## Bières et saucisses



Après plusieurs années d'interruption, le comité des loisirs de Saint-Épiphane a renouvelé l'activité « Bières et saucisses » pour le plus grand bonheur des participants. Cette édition 2019 a donc connu un vif succès avec près de 40 personnes présentes qui ont pu déguster 5 bières et 8 sortes de saucisses différentes.

Cette réussite est notamment due aux généreux partenaires que le comité des loisirs souhaite remercier : la Municipalité de Saint-Épiphane, la Boucherie Bégin et la Micro brasserie Aux Fous Brassant.

## Tournoi de poker en équipe



Le dimanche 14 avril 2019 aura lieu un tournoi de poker en équipe de deux au Centre communautaire Innergex Denonville de Saint-Épiphane.

Inscriptions sur place à partir de 11 h 45.

Début du tournoi à 12 h 30.

Coût: 30 \$ par joueur

10 \$ ADD-ON au profit du comité des loisirs.

Pour information : Rémi Courbron au (418) 862-4872 ou (418) 714-3626

## Gardiens Avertis



Le Service des loisirs souhaite remettre à jour sa liste de gardiens avertis afin de renseigner au mieux les personnes intéressées par ce service.

Par conséquent, si vous avez une formation de gardien averti et que vous souhaitez proposer vos services pour la communauté, veuillez prendre contact avec le technicien en loisirs, Fabrice Lorenz, au 418-862-0052 poste 48 .

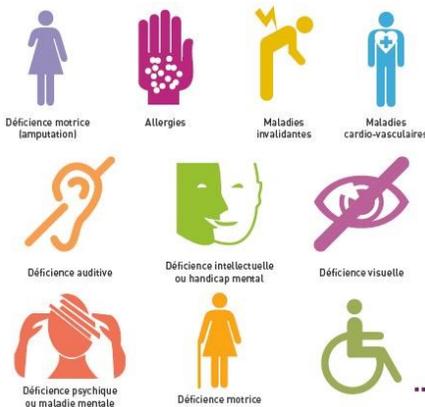
# Camp de jour 2019



Le post d'alerte diffusée sur Facebook au sujet du manque de candidature pour le camp de jour de cet été à fait un véritable Buzz.

Vous avez été très nombreux à interagir ou à partager le message et cela à véritablement porté ses fruits puisque nous avons enfin reçu plusieurs candidatures pour les postes de coordonnateur et d'animateurs.

Le Service des Loisirs va donc pouvoir proposer cet été un camp de jour comme chaque année et le travail de planification a déjà commencé.



Dans ce cadre, il est important de savoir si parmi les enfants qui fréquenteront le camp de jour, il y en a qui sont atteints d'un handicap afin que nous puissions les accueillir dans les meilleures conditions possible et bénéficier en outre d'une aide financière supplémentaire permettant cet accueil privilégié.

Ainsi, si votre enfant vit avec un handicap et qu'il compte s'inscrire au camp de jour cet été, veuillez prendre contact avec le Technicien en Loisirs au 418-862-0052 poste 48.

Enfin, dans le cadre de sa programmation d'activité et dans la perspective de fidéliser la présence des enfants, le Service des Loisirs souhaite offrir chaque semaine une activité « fil rouge » qui sera évolutive de jour en jour (1h par jour) pour s'achever définitivement le vendredi.

Si vous avez des talents qui pourraient entrer dans ce dispositif et que vous êtes disponible à chaque jour pendant une semaine, veuillez communiquer avec le Technicien en Loisirs au 418-862-0052 poste 48.



# LES LOISIRS

## Semaine de relâche 2019

Plusieurs activités ont été programmées lors de la semaine de relâche pour les enfants et les adultes. Si certaines ont dû être annulées, d'autres ont permis de divertir petits et grands.

Les participants ont ainsi pu avoir accès aux animations suivantes:



Atelier cuisine: Après avoir cuisiné leur propre pizza et des muffins aux pépites de chocolat, les enfants ont eu le plaisir de déguster leur préparation.



Atelier « Petit Débrouillard »: les enfants ont appris à travailler les légumes, faire leur lit, coudre un bouton... Tout ce qui va pouvoir aider papa et maman à la maison.



Qi Gong: cette activité destinée aux adultes a permis de s'initier à cette discipline énergétique globale qui permet d'atteindre l'harmonie du corps et de l'esprit. À la fois méditation et mouvement, cette merveilleuse pratique de yoga est inspirée de l'art traditionnel du Qi Gong. Pratiquée en position debout, le Qi Gong Yoga apprend comment travailler avec votre énergie vitale afin qu'elle circule librement dans tout votre être.



La sortie à RécRéOfun à Québec a connu un grand succès et a pu ravir parents et enfants.



Lecture de conte: une dizaine d'enfants accompagnées de leur parents ont pu écouter les fabuleuses histoires de 2 drôles de lapins et de Pétunia la princesse est incapable d'arrêter de pêter.

## Merci à nos commanditaires et à nos intervenants bénévoles

- ◆ Rachelle Caron
- ◆ Louise Bélanger
- ◆ Isabelle Gallard
- ◆ Sandie Côté
- ◆ Pascal Jalbert
- ◆ Sara Nadeau



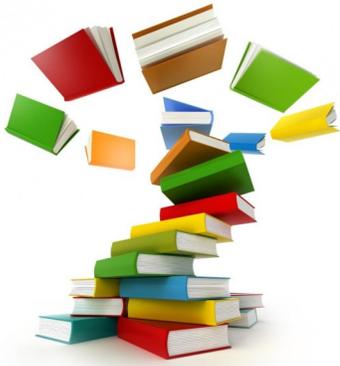
CLUB OPTIMISTE  
SAINT-ÉPIPHANE



**Desjardins**

Caisse de Viger et Villaray

# Bibliothèque municipale



La Municipalité souhaite faire évoluer son offre de service de la bibliothèque.

Cette nouvelle orientation a amené **Madame Jacqueline Jalbert** à vouloir démissionner de son poste de responsable de bibliothèque.

Le Service des Loisirs regrette le choix de Mme Jalbert mais ne peut que prendre acte de cette décision et tient fortement à la remercier pour ses 23 années passées au service de la communauté.

Les bénévoles s'investissant de la sorte sont rares, il est donc important de souligner ce dévouement.

## Témoignages

Merci Jacqueline pour les 23 années de dévouement comme responsable bénévole. Tu as donné un nombre incalculable d'heures, tu y as mis tout ton cœur et ton énergie. Compte sur nous pour prendre la relève et continuer ton œuvre.

Monique Beaulieu

Lorsque l'on a la chance de côtoyer une personne dévouée, il est difficile de lui rendre, au moins en partie, toute sa sollicitude. C'est pourquoi je tiens à t'exprimer, Jacqueline, mes remerciements, pour ta contribution à notre bibliothèque durant toutes ces années.

Martine Belzile

Madame Jalbert ou Madame Jacqueline ou encore mieux, comme disent les enfants d'école : La madame de la bibliothèque. Derrière vos airs parfois bourrus se cachent une femme au grand cœur, généreuse, intelligente et dévouée. Merci pour tout ce que vous avez fait pour la population de notre beau village au fil des ans, particulièrement d'avoir accueilli les enfants et leur avoir donné l'opportunité d'apprécier la lecture! Votre contribution a laissé une trace indélébile dans l'histoire de notre communauté.

Marie Genest

Jacqueline,  
Tu es une personne qui ne comptait jamais les heures et ne ménageait pas les efforts pour promouvoir la lecture. J'ai beaucoup aimé travailler avec toi. Je n'oublierai pas les années qu'on a été ensemble à faire du bénévolat.

Claudine Gagnon

## Nouveaux Horaires

Dans la perspective d'offrir un service au plus près des attentes de ses citoyens, de nouveaux horaires d'ouverture de la bibliothèque vous sont proposés à partir du mardi 19 mars: et ce jusqu'à fin juin.

Mardi PM: 14h - 16h

Mardi soir: 19h - 20h30

Mercredi Soir: 19h - 20h30

Samedi AM: 9h - 11h

Ces horaires vont permettre d'évaluer l'achalandage avant de définir des horaires définitifs à partir de septembre. Une offre de nouvelles activités sera également proposée dans les prochaines semaines.

Veillez toutefois noter que des horaires estivaux seront proposés pour les mois de juillet et août.



# CAISSE SCOLAIRE

Aux parents des élèves des Écoles Notre-Dame-du-Sourire et Riou :

Il vous est maintenant possible de laisser l'enveloppe du dépôt de caisse scolaire de votre enfant 24h/24, dans la boîte prévue à cet effet, au centre de services de Saint-Épiphanie. Pour plus de détails sur les prochaines dates de dépôts ou pour découvrir des activités d'éducation financière adaptée pour votre enfant, visitez le site Internet suivant :

<https://www.caissescolaire.com>



## Appel de candidatures

Des postes sont à pourvoir au sein du conseil d'administration de votre caisse.

Renseignez-vous en caisse ou visitez son site internet.



Écocentres  
MRC de Rivière-du-Loup

## Ouverture de la saison 2019 pour les écocentres

Les écocentres de la MRC de Rivière-du-Loup ouvriront bientôt leurs portes pour la saison estivale 2019. La période d'ouverture des écocentres est à partir du 16 avril au 2 novembre 2019. Les écocentres sont très achalandés les samedis, merci de faire preuve de patience. Si possible, vous pouvez également éviter l'attente, en vous déplaçant en semaine sur les heures d'ouverture.

L'écocentre de Rivière-du-Loup sera ouvert à compter du 16 avril du mardi au samedi, il est donc fermé les lundis. Veuillez prendre note que la période de prolongation pour l'écocentre de Rivière-du-Loup sera les vendredis et samedis 8, 9, 15 et 16 novembre inclusivement.

L'écocentre de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup sera ouvert à partir du 4 mai les samedis et les lundis. De plus, l'écocentre de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup sera fermé les lundi 24 juin et 2 septembre en raison des jours fériés.

<b>RIVIÈRE-DU-LOUP</b>	Mardi au samedi : 8 h à 16 h
Prolongation les 8, 9, 15 et 16 novembre	Vendredi et samedi : 8 h à 14 h
<b>SAINT-HUBERT-DE-RIVIÈRE-DU-LOUP</b>	Lundi et samedi 8 h à 16 h

**NOUVEAUTÉ** : une preuve de résidence sera exigée à l'entrée pour tous les utilisateurs.

Co-éco rappelle qu'avant votre visite, il faut **TRIER** les matières, **VIDER** les appareils à moteur de leur liquide, **COUPER** les matières volumineuses et **PLIER** les boîtes de carton.

Les matériaux acceptés sans frais aux écocentres (des restrictions s'appliquent):



Pour de l'information supplémentaire :  
[www.ecocentresmrcrdl.com](http://www.ecocentresmrcrdl.com) ou 418 292-1322

**LE COMITÉ ORGANISATEUR DU RELAIS POUR LA VIE DE RIVIÈRE-DU-LOUP AIMERAIT INVITER LA POPULATION DE VOTRE VILLE À FORMER UNE ÉQUIPE POUR SON ÉVÉNEMENT QUI SE TIENDRA LE 8 JUIN PROCHAIN!**

**Jimmy Nadeau**

Agent de développement

Société canadienne du cancer, Division du Québec

Tél. 418-683-8666 poste 26119 Téléc. 418-683-4617

1040 av. Belvédère, bureau 214

Québec (Québec) G1S 3G3

Courriel : [jnadeau@quebec.cancer.ca](mailto:jnadeau@quebec.cancer.ca)

Site internet : [www.cancer.ca](http://www.cancer.ca)



**SOMMES PLUS GRANDS QUE LE CANCER**

**RELAIS POUR LA VIE** Rivière-du-Loup

8 juin 2019 - 19h - Piste et pelouse

**FORMEZ VOTRE ÉQUIPE!**

[relaispourelavie.ca](http://relaispourelavie.ca) | 418-683-8666 |



**LES ENTREPRISES  
SLB  
PELLETIER**

Fabrication et installation d'équipements  
industriels - Usinage - Soudure - Découpe au plasma HD

Tél: 418-862-0833  
Fax: 418-862-0862

119, rue Viger  
Saint-Épiphane (Québec) GOL 2X0

RBO: 8331-9483-16  
CWB

[slbpelletier@live.ca](mailto:slbpelletier@live.ca)  
[www.slbpelletier.ca](http://www.slbpelletier.ca)

**TRANSPORT  
YOLAND CÔTÉ & FILS  
inc.**

TRANSPORT - EXCAVATION  
RBQ : 8310-7508-11

**418 862-9091**

248, rue Deschênes Est  
Saint-Épiphane (Québec) GOL 2X0  
Cellulaire : 418 860-9983

**TRANSPORT - EXCAVATION**

- Terre jaune • Terre noire
- Terre mélangée
- Gravier • Abrasif
- Sable filtrant
- 0-3/4 tamisé
- Gravier concassé 0-3/4 (MG20)

**LOCATION DE  
MACHINERIES LOURDES**

- Camion • Pelle
- Bulldozer
- Camion à neige
- Fardier • Compacteur

# VOS PHARMACIENS DE FAMILLE, COMPLICES DE VOTRE SANTÉ.

CONSEIL SANTÉ

## LES ALLERGIES SAISONNIÈRES

**La saison des allergies saisonnières est à nos portes. Votre pharmacien de famille peut être un allié très utile pour vous aider à identifier et à soulager vos symptômes de rhinite allergique ?**

### LA RHINITE ALLERGIQUE : QU'EST-CE QUE C'EST ?

La rhinite allergique est causée par l'inhalation d'un allergène qui provoque une inflammation des muqueuses du nez et peut entraîner des symptômes incommodes tels que :

- Congestion ou écoulement nasal clair
- Éternuements
- Conjonctivite (yeux rouges)
- Démangeaisons du nez ou de la gorge
- Larmolements
- Urticaire

Bien que le pollen soit l'allergène le plus fréquemment impliqué, les animaux, les acariens et les moisissures peuvent également en être la cause. La rhinite allergique saisonnière n'est présente qu'à certaines périodes précises, par exemple au printemps et en été, et est généralement causée par le pollen de l'herbe à poux, des arbres ou des graminées.

### TRUCS ET ASTUCES

- Ne pas faire sécher les vêtements et la literie à l'extérieur;
- Garder les fenêtres et portes fermées;
- Se laver après une activité extérieure;
- Planifier ses sorties tôt le matin ou en fin de journée;
- Consulter l'indice de pollen avant de planifier une sortie.

N'oubliez pas que la prévention est essentielle pour une prise en charge optimale de vos symptômes!

### QUELS PRODUITS UTILISER ?

Les antihistaminiques, les décongestionnants, les solutions salines, les antihistaminiques ophtalmiques et les vaporisateurs à base de cortisone sont tous des traitements pouvant être utilisés. Ils peuvent toutefois comporter des risques pour certaines personnes. Dans tous les cas, il est primordial de demander conseil à votre pharmacien avant d'utiliser un nouveau médicament. Ce dernier sera en mesure de vous orienter vers le traitement le plus approprié pour vous.

### SAVIEZ-VOUS QUE...

Votre pharmacien de famille peut, sous certaines conditions, vous prescrire un traitement ayant déjà été prescrit par votre médecin\*.

N'hésitez pas à vous informer auprès de l'équipe du laboratoire.

\*Certaines conditions doivent être respectées. Des frais peuvent s'appliquer.



**Didier Rioux et Karine Larochelle**  
**Pharmaciens-propriétaires**

Affiliés à **uniprix**

78-A, rue Principale, Saint-Antonin • 418 605-1545

### HEURES D'OUVERTURE

Lundi	
au vendredi	9 h à 21 h
Samedi	9 h à 17 h
Dimanche	10 h à 17 h

**LIVRAISON GRATUITE**

Les pharmaciens sont les seuls  
responsables de l'exercice de la pharmacie.

# NOUVEAU RÈGLEMENT DE ZONAGE 157

\*\*\*RAPPEL\*\*\*



Veillez prendre note que le nouveau règlement de zonage concernant l'interdiction des chauffes-piscine au bois entrera en vigueur à compter du 30 juin prochain. Tous les propriétaires concernés devront se conformer pour cette date.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec l'inspectrice en bâtiments et environnement, Madame Julie Lemieux, tous les mardis après-midi au 418-862-0052 poste 22.

La direction



## Desjardins

Caisse de Viger et Villeray

### Siège social

91, rue Saint-Jean-Baptiste  
L'Isle-Verte (Québec) G0L 1K0  
418 898-2061 ou 418 497-3901  
Sans frais : 1 888 497-3901

### Affilié à Desjardins

Entreprises  
du Bas Saint-Laurent  
Téléphone : 418 863-4058

### En tout temps :



[www.desjardins.com](http://www.desjardins.com)

1 800 CAISSES  
m.desjardins.com



CONSTRUCTION  
Paul Thériault et fils inc.

208, rue Viger  
Saint-Épiphane (Québec)  
G0L 2X0  
Tél. : 418 867-2576  
Télec. : 418 867-8054

Entrepreneur général  
Construction et  
rénovation en bâtiment

R.B.Q. : 5665-7307-01

## CERCLE DES FERMIÈRES

Saint-Épiphane

Rachelle Caron

Présidente

418-862-6543



- Mini excavatrice Kubota KX-121-3
- Tracteur John Deere 5420 65 HP
- Trailer dompeur Normand
- Trailer 24 pieds (dompeur)
- Génératrice 4800 Watts
- Pompe à eau Honda 2"
- Débroussailleuse 7 pieds
- Équipements pour pelouse
- Échaffaudage hydraulique (Skyjack 7135)



**LOCATION**  
**DAN PELLE**

128, 2<sup>e</sup> Rang Ouest  
Saint-Épiphane (QC) G0L 2X0

Maison: **418 862-8380**  
Cell. 1: **418 863-2014**  
Cell. 2: **418 860-9983**

Daniel Pelletier, prop.

**NOUVEAU DÉVELOPPEMENT à Saint-Épiphane**

*S'unit pour prospérer*

Rue Caillouette

Superficie des terrains:  
± 10 000 pi<sup>2</sup> (930 m<sup>2</sup>)

Largueur (façade):  
180 pi (24,4m)

Faites-nous confiance pour la construction de votre future habitation!

Prix des terrains plus qu'avantageux

1157193918

Veillez noter les dates des séances prévues par le Conseil municipal pour toute l'année 2019, à 20 heures, au Centre communautaire Innergex Viger Denonville, 220, rue du Couvent :

- Lundi 14 janvier 2019
- Lundi 11 février 2019
- Lundi 11 mars 2019
- Lundi 8 avril 2019
- Lundi 6 mai 2019
- Lundi 10 juin 2019
- Lundi 8 juillet 2019
- Lundi 5 août 2019
- Lundi 9 septembre 2019
- Lundi 7 octobre 2019
- Lundi 11 novembre 2019
- Lundi 9 décembre 2019



Votre organisme a-t-il des communiqués à faire paraître ?

Votre association veut-elle faire connaître ses services ?

Profitez de votre journal L'ÉPIPHANOIS pour informer la population.

Prochaine publication :  
15 juin 2019.

Vos messages doivent nous parvenir avant le 10 juin.



PIÈCES D'AUTO  
M. MICHAUD INC.

36 TACHÉ OUEST  
ST-HUBERT DE RIVIÈRE-DU-LOUP  
QC, G0L 3L0

Tél: (418)497-2478  
Fax: (418)497-2903

**STIHL**<sup>®</sup>  
Vente et services

**SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE**

SAINT-ÉPIPHANE

*Daniel Thériault, président*

Tél. : (418) 862-4326



## DÉPANNEUR 4 COINS

205 rue Viger, Saint-Épiphane, G0L 2X0, 418-862-4872

- Agence SAQ.
- Comptoir de fruits et légumes.
- Sélection de viande.
- Mets préparés.
- Produits de boulangerie.

*Au plaisir de vous servir !*



Distributeur des pièces [WWW.FREIGHTLINERRDL.COM](http://WWW.FREIGHTLINERRDL.COM)



100, BOUL. INDUSTRIEL, C.P. 325, RIVIÈRE-DU-LOUP (QUÉBEC) G5R 3Y9

1 800 392-3192 • 418 862-3192

# QUI FAIT QUOI À SAINT-ÉPIPHANE ? Qui doit-on appeler ?



## CONSEIL MUNICIPAL

**418**

Renald Côté, maire	862-0356
Pâquerette Thériault, conseillère siège no. 1	862-5336
Vallier Côté, conseiller siège no. 2	862-5672
Caroline Coulombe, conseillère siège no. 3	862-8380
Abel Thériault, conseiller siège no. 4	860-8923
Guillaume Tardif, conseiller siège no. 5	863-3863
Sébastien Dubé, conseiller siège no. 6	860-4553

## OFFICIERS MUNICIPAUX ET AUTRES RESPONSABLES (418)

Maire, Renald Côté	862-0052, # 23
Directeur général et sec.-trésorier, Stéphane Chagnon	862-0052, # 21
Adjointe administrative, Édith Dionne	862-0052, # 20
Trésorière adjointe, Nadia Bérubé	862-0052, # 25
Agente de développement, Marie-Ève Ouellet	551-8105
Capitaine, Dany Dubé, résidence	862-2173
Capitaine, Dany Dubé, caserne	862-0052, # 41
Inspectrice en bâtiments et environnement Julie Lemieux	862-0052, # 22
Gestionnaire du réseau aqueduc/égout, Julie Paré	862-0052, # 27
Directeur des travaux publics, Éric Albert	862-0052, # 28
Technicien en loisirs, Fabrice Lorenz	862-0052 # 48
<b>URGENCES (cellulaire voirie)</b>	<b>714-4523</b>

## HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le mardi de 14 h 00 à 16 h 00 et de 19 h 00 à 20 h 30

Le mercredi de 19 h 00 à 20 h 30

Le samedi de 9 h 00 à 11 h 00



## HORAIRE DUBUREAU MUNICIPAL

Lundi	9 h 00 à 12 h 00 - 13 h 30 à 16 h 30
Mardi	9 h 00 à 12 h 00 - 13 h 30 à 16 h 30
Mercredi	9 h 00 à 12 h 00 - 13 h 30 à 16 h 30
Jeudi	9 h 00 à 12 h 00 - 13 h 30 à 16 h 30
Vendredi	9 h 00 à 12 h 00 - Fermé pm

## BÂTIMENTS MUNICIPAUX

**418**

Caserne pompiers	862-0052, # 41
Bibliothèque	862-0052, # 45
Bureau du maire	862-0052, # 23
Bureau municipal	862-0052
Salle Desjardins	862-0052, # 46
Garage municipal	862-0052, # 28
OMH de Saint-Épiphane	862-3580
Maison des jeunes	862-7085
Église (Fabrique)	862-3022

## URGENCE

Police (centrale)	911 ou 310-4141
Police (poste RDL)	418-862-6303
Service Incendie	911
Ambulance	911 ou 418 867-4411
CLSC Rivières et Marées	418-868-1000, option 2, <i>*Point de services de Saint-Épiphane</i> option 2
Service Info-Santé / Info-Social	811
Sécurité civile	1 866 776-8345



Tous les textes du journal L'Épiphanois sont lus et corrigés mais il se peut qu'il y ait parfois des erreurs, veuillez nous en excuser. Aussi, nous ne sommes pas responsables des erreurs qui peuvent se glisser dans certains communiqués reçus par divers comités, citoyens ou entreprises. Ces articles nous arrivent parfois en format pdf donc il est impossible d'y faire des modifications.

Merci de votre indulgence !



## VOTRE JOURNAL MUNICIPAL L'ÉPIPHANOIS



est publié à tous les trois mois et distribué en 380 copies.

Rédaction et mise en page :

Édith Dionne, Stéphane Chagnon, Fabrice Lorenz  
et Renald Côté